

hamon.quentin

Bonjour,

Je trouve que peu d'informations sont disponibles au sujet de l'hydrolien. Notamment les études d'impact réalisées.

Par ailleurs le dossier souligne le développement de la pêche de loisir avec la présence des guides de pêche, plus de 10 prestataires en 2019. Si les hydroliennes nuisent à la présence et la bonne circulation des poissons, ce qui semble être une évidence, ce sera autant d'emplois perdus.

Il est également nécessaire de chiffrer les retombées économiques sur les magasins de pêche, de bateaux, kayaks sur le secteur de Vannes vendant des équipements de pêche.

Autant de retombées aujourd'hui à risque avec le projet d'hydroliennes.

Même si la nécessité des enr est aujourd'hui une évidence, il semble nécessaire pour développer des grosses puissances répondant aux besoins de l'agglomération de favoriser le photovoltaïque au sol en modifiant la loi littorale ou en privilégiant le développement sur des surfaces agricoles pauvres tout en mutualisant le photovoltaïque au sol avec l'élevage ovin. Les bénéfiques seront triples, disparition de produits phyto sur les terrains concernés et donc une préservation de la qualité des eaux du golfe et développement d'une filière ovin. L'autre option pourrait être d'optimiser l'éolien existant (opération de repowering) en augmentant la puissance des machines.

Selon moi le risque majeure de l'hydrolien repose sur la disparition d'une ressource piscicole au profit de quelques MWh à un coût de production et de maintenance très élevé.

Le Golfe est en pleine modification, devenant un espace de loisir majeure en Bretagne.

Il ne faut pas multiplier à outrance les pressions sur ce milieu.

D'une manière générale la pêche au filet ou aux engins tu palangre devrait être interdite, trop impactante pour le milieu car peu sélective sans parler du risque pour la navigation dans un espace confiné avec une forte densité de bateaux.

Il faut également être vigilant sur le nombre de bateaux desservant les îles où effectuant des visites guidées du Golfe. Ces activités largement subventionnées contribuent à la destruction du milieu (création de la houle et des vagues) et sont dangereuses pour les autres usagers (petits bateaux à voile etc). De plus beaucoup de bateau circulent à vide à certain moment de la journée ce qui démontre une mauvais gestion logistique. Il semblerait également que ces bateaux soient très polluant en témoigne la forte odeur de diesel émanant des moteurs sans parler de la consommation.

La taille des bateaux à moteur de plaisance dont La taille moyenne augmente d'année en année est également problématique. Des bateaux habitables à moteur type petit yacht de 10m et plus n'ont pas leur place dans ce milieu ou la navigation nécessite d'avoir de petits bateaux magnables.

D'une manière générale l'accès aux cales devrait être limité à un certain nombre de bateau en période de forte affluence (les week end de mai et 15 juillet 15 août). En effet le nombre de plaisanciers sur l'eau est certains jours beaucoup trop fort. Le nombre max de bateau resterais à déterminer.

J'attire également votre attention pour préserver les fonds marins. Les ancrages le long des plages et en bord d'île sont une calamité pour la flore sous marine. Il ne faut pas pour autant interdire l'accès aux plages mais il est nécessaire de créer des mouillages permanent dédiés à l'accueil des plaisanciers sans qu'il soit nécessaire de jeter leur ancre et chaîne de manière sauvage.

Je me permets à travers ce message de souligner la nécessité de créer ou (re)créer des cheminements piétons tout autour du Golfe.  
En effet trop de zones du domaine public maritime sont aujourd'hui inaccessibles, en cause, des propriétés privées bloquant les accès et la bonne circulation.

En espérant que ces remarques permettent de vous aider dans la construction de ce projet.

Cordialement.

M. Hamon

Envoyé depuis l'application Mail Orange